

Conditions générales de vente

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

CONDITIONS DE RESERVATIONS

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder son logement à un tiers. La réservation devient effective après acceptation des conditions générales de vente et du contrat par le client. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le domaine d'Avallon propose des séjours à vocation de retraite de la vie habituelle, pour s'offrir un moment de pause, une parenthèse dans ses habitudes. Les règles de vie sur le site sont spécialement conçues à cet effet :

- le silence et la tranquillité doivent y être respectés
- la prise d'intoxicants y est interdite
- les aménagements du parc et les éléments de décorations doivent être respectés
- la sobriété énergétique et le tri des déchets doit y être pratiquée

Tout visiteur doit respecter le règlement intérieur disponible en téléchargement sur notre site internet.

HEBERGEMENTS EN CHAMBRES INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES

Le domaine d'Avallon propose différents types d'hébergements : cellules de retraite individuelles, chambres doubles, studio-chambres pour 3 personnes, lit dans une chambre collective de 3 personnes. Les draps peuvent être loués sur demande.

Ces hébergements sont proposés en pension complète. Les repas servis sont bio et végétariens. Ils peuvent être pris par le client dans sa chambre, sur les tables dans le parc ou dans les espaces collectifs mis à disposition.

Les hébergements dans les centres de retraite sont soumis à des règles particulières destinées à favoriser l'introspection :

1. A Tarchine Ling, le silence est de rigueur. Seule une parole utilitaire est utilisée. C'est le lieu spécialement réservé aux retraitants individuels venus approfondir les enseignements du Bouddha.

2. A Naro Ling, une parole douce et parcimonieuse est utilisée, dans le respect de la tranquillité des autres retraitants. C'est le lieu spécialement destiné aux retraitants de Pleine Présence.

Si un participant, lors de sa réservation en ligne, choisissait de louer une chambre dans un lieu non adapté à son activité sur le site, le domaine d'Avallon se réserve le droit de modifier sa réservation, afin de rendre la cohabitation de tous harmonieuse.

LOCATIONS DE CHALETS

Les chalets loués sont entièrement équipés : mobilier, vaisselle. Les draps sont en supplément. Le prix indiqué est pour 2 à 4 places selon le chalet choisi. Comme le précise le site internet, chaque hébergement est prévu pour un nombre déterminé de personnes. Pour des raisons de sécurité, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé. Le domaine d'Avallon se réserve le droit de refuser l'accès des chalets aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Un chèque de caution d'un montant de 300 € vous sera demandé à votre arrivée (débité seulement en cas de dégâts de votre part).

Il est possible pour les habitants des chalets de réserver des repas en pension complète ou demi-pension. Ils seront mis à disposition à la cuisine et les participants pourront les prendre dans leur chalet.

ACCES WIFI

Un code pour accéder au wifi est proposé en supplément.

Les codes fournis sont nominatifs et ne peuvent être prêtés. Ils permettent un accès à internet dans des conditions normales de navigation (pas de téléchargements lourds, pas de branchements d'appareils personnels autre que téléphone ou ordinateur individuel).

La demande d'un code wifi est à préciser au moment de la réservation.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2022. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros (prestations non soumises à TVA).

Le montant de la taxe de séjour est de 4% du prix de l'hébergement.

Ex : pour une personne restant une nuit dans une chambre à 25€, le montant sera de 1 €

CONDITIONS DE PAIEMENT

Nous vous demandons de régler votre séjour au moment de votre réservation.

Pour un séjour de 8 jours ou plus, le paiement peut avoir lieu en 2 ou 3 fois, sur demande. Un acompte minimum de 25% du prix du montant du séjour est demandé. Le solde doit être payé au plus tard 7 jours avant l'arrivée.

Pour les réservations de dernière minute (moins de 7 jours avant le début du séjour), aucun remboursement ou avoir ne sera possible.

Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, virements bancaires. À défaut de paiement intégral 7 jours avant votre arrivée, le domaine d'Avallon se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, le domaine d'Avallon informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (hébergement, date) sur demande écrite auprès de l'accueil (e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement quelle que soit la raison invoquée.

3. Annulation du fait du domaine d'Avallon

En cas d'annulation du fait du domaine d'Avallon, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du visiteur

Si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant la date du séjour, vous serez redevable de 25% du montant de la réservation. Le solde vous sera remboursé.

Si l'annulation a lieu entre 16 et 30 jours avant la date de début de séjour, 25% du montant du séjour restera à votre charge. Le reste vous sera rendu sous forme d'un avoir valable 12 mois.

Si l'annulation a lieu entre 7 et 15 jours avant la date de début de séjour, 50% du montant du séjour restera à votre charge. Le reste vous sera rendu sous forme d'un avoir valable 12 mois.

Si l'annulation a lieu moins de 7 jours avant le début du séjour, 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

Si l'annulation est dû à une raison médicale, un avoir valable 12 mois vous sera donné, du montant des sommes déjà versées.

SEJOUR

1. Arrivée

Arrivée et départ le jour de votre choix.

Un parking obligatoire, gratuit et non surveillé est mis à disposition à l'entrée du domaine.

Les arrivées dans les hébergements se font à partir de 15h. Il est nécessaire de signaler son arrivée à l'accueil. En cas d'arrivée tardive (après 18h), prévenir l'accueil par téléphone ou mail au moins 24h avant. Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente.

Tout retard sur la date d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'hébergement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le domaine se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient aux visiteurs de s'assurer : les visiteurs sont responsables de la surveillance de leurs objets personnels (vélos, etc...). Le domaine d'Avallon décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du participant.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

Au jour du départ indiqué sur votre facture, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 h du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté. Tout objet cassé ou détérioré pourra être pris à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Pour les chalets, la caution vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 50€ vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

CAUTIONS

Pour les locations de chalets, une caution de 300€ est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif ou d'éventuels frais de nettoyage en fin de location ; elles sont restituées le jour du départ après l'état des lieux.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les visiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur du domaine. Celui-ci est disponible sur le site internet et sera fourni en version papier à tout nouvel arrivant. Quelques points importants :

- le calme et la tranquillité doivent être respectés
- il est interdit de fumer dans les hébergements

- il est interdit de se trouver en état d'ébriété sur l'ensemble du domaine
- les véhicules ne sont pas autorisés à circuler dans le domaine
- les animaux des visiteurs ne sont pas acceptés sur le site
- la sobriété énergétique et le tri des déchets doivent être pratiqués
- les aménagements et les éléments de décoration sacrée du parc doivent être respectés (ne pas s'asseoir ou monter sur les décorations ou les monuments,...)
- des règles particulières s'appliquent à l'intérieur des centres de retraite (le règlement interne des centres de retraite est disponible sur le site internet)

Dans le cas où un visiteur perturberait le séjour des autres usagers, ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur ou aurait donné de fausses informations, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

RESPONSABILITE DU CLIENT CONTRACTUEL

Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement (nom indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations du site conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son hébergement ou son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments collectifs engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'un hébergement ou d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite. Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le domaine se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le domaine et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Il en irait de même si l'équipe du domaine devait constater une occupation abusive des hébergements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée du locatif). Le client atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés (fournir l'attestation).

RESPONSABILITE DU DOMAINE D'AVALLON

En aucun cas le domaine n'assume l'obligation de garde des effets et objets personnels dans l'enceinte du domaine.

La responsabilité du domaine, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du site lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.
- mesures ponctuelles, prises par la direction du site, de limitation d'accès à certaines installations lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.
- dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant sur le parking.

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographié ou filmé et paraître dans toutes nos publications et sur tout type de support sans limitation de temps. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier à Domaine d'Avallon – Karma Ling – route de St Hugon – 73110 Arvillard

RECLAMATIONS

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction, afin de permettre à celle-ci de trouver une solution rapide et harmonieuse.